



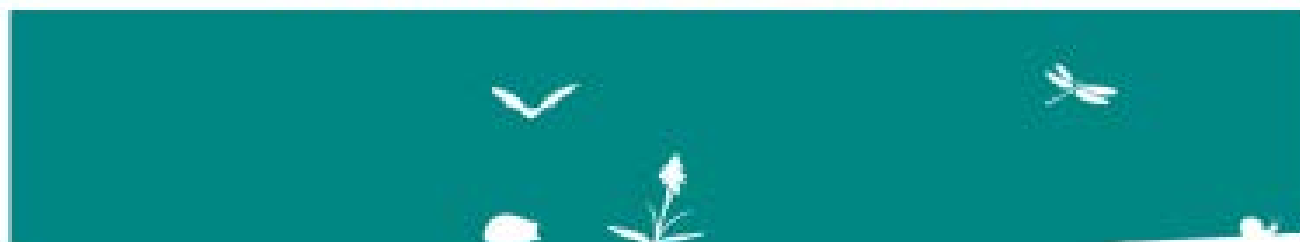
**33ème
ASSEMBLEE
GENERALE**

**INDRE
NATURE**

Avril 2021

Présenté par Jacques LUCBERT.Président

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT



Rapport moral 2021

1- Bien évidemment l'année 2020 a été fortement marquée par l'apparition et le développement de la pandémie de Covid 19. Les restrictions de rassemblement et de déplacement ont énormément handicapé et même à certains moments totalement bloqué notre fonctionnement associatif. Les groupes de bénévoles n'ont pu fonctionner qu'épisodiquement ou ont été complètement à l'arrêt. Pour la première fois depuis 6 ans la sortie régulière tous les trimestres de notre bulletin Mosaïque a été perturbée puisque le numéro de printemps (n° 92) n'a pas pu être imprimé. Je rappelle qu'il est accessible en format pdf sur le site internet d'Indre Nature. Heureusement la bonne gestion des mesures sanitaires au travail, gestes barrières, protocoles sanitaires stricts et recours important au télétravail, ont permis de maintenir une activité salariée quasi normale. Cela nous a permis de boucler l'année avec un exercice financier à l'équilibre tout en ayant pu distribuer aux salariés, pour la troisième année consécutive, la prime exceptionnelle « gilets jaunes », et rattraper notre retard en matière de provision comptable réglementaire pour retraites. Cette année encore le résultat d'exploitation est positif et à l'issue de cette première année de crise Covid notre association reste en bonne santé financière. L'engagement de tous, mais aussi le choix de gestion avec le développement d'un secteur de prestations atteignant un quart de nos produits ainsi que le fait d'avoir, à l'initiative du directeur et de l'équipe, candidaté avec un bon taux de réussite à plusieurs appels à projets, sont pour beaucoup dans cette situation.

Malgré cette crise en cours, notre association a continué à se développer. Notre budget annuel dépasse désormais les 500 000 euros et l'équipe a été renforcée par le passage en CDI de 2 salariées précédemment en contrat à durée déterminée, Agnès Boyé en charge notamment des inventaires ornithologiques et chiroptérologiques et Marianne Hénon en charge de la vie associative et de l'animation en particulier pour des publics de scolaires ce qu'elle fait avec une grande réussite. Après un service civique Manon Lanièce a été recrutée en CDD de longue durée en appui aux suivis de mortalité éoliens et aux actions sur le bocage. J'en profite aussi pour saluer l'arrivée de Martine Menu au poste de comptable en remplacement de Fabienne. Si notre nombre d'adhérents est resté stable le nombre de communes apportant leur appui à Indre Nature atteint désormais 1 commune sur 5 de notre département.

2- Il est indispensable que nous soyons en bon ordre de marche et les plus solides possibles pour remplir nos missions statutaires au service de la faune et de la flore sauvage de notre département. La biodiversité est, nous le savons bien en grave danger à l'échelle planétaire. Le rapport Planète vivante du WWF publié en 2020 l'a encore confirmé. Mais dans l'Indre aussi le combat pour protéger les milieux naturels et la faune et la flore sauvage est celui de tous les instants. Comme je l'écrivais dans l'éditorial du Mosaïque de l'automne dernier, nous sommes localement

très souvent le dernier rempart contre la destruction de la nature. Dans les commissions départementales chargées d'examiner et de donner des avis au préfet sur des projets de tous ordres nous constatons que les impacts sur la biodiversité sont la plupart du temps complètement négligés et nous sommes les seuls la plupart du temps également à le relever parfois contre l'administration elle-même ce qui nous a conduit ces dernières années à quelques reprises à aller jusqu'à faire des recours en justice pour faire annuler des décisions contraires aux intérêts de la nature. Rappelons qu'en 2019 nous avons remporté une grande victoire en faisant annuler par la cour d'appel administrative de Bordeaux l'arrêté préfectoral autorisant la période complémentaire de chasse au blaireau par cette pratique absolument barbare du déterrage. De ce fait l'année 2020 est la première où cette période complémentaire de chasse n'a pas été autorisée et où en dehors de la période de chasse « normale » le blaireau a pu vivre tranquillement. Car n'oublions pas que le blaireau reste un animal chassable pendant la période d'ouverture générale de la chasse ce qui est encore scandaleux. Espérons qu'il en sera de même en 2021 et que le lobby de la chasse ne parviendra pas à convaincre le préfet de réautoriser la période complémentaire de chasse au blaireau sous des formes plus ou moins édulcorées.

Nous avons également obtenu une grande victoire juridique en 2020 en faisant annuler par le tribunal administratif de Limoges l'arrêté concernant la délimitation des zones d'interdiction d'utilisation des pesticides agricoles. Grâce à ce recours nous avons obligé le préfet à revenir à la rédaction des arrêtés antérieurs à 2017 instituant comme zones de non traitement (ZNT) tous les écoulements ou points d'eau indiqués en bleu sur la carte IGN au 1/25000^{ème}. Nous avons ainsi regagné la protection de plus de 10 000 points d'eau dans l'Indre et plusieurs centaines de km d'écoulements (cours d'eau ou fossés).

Je voudrais remercier particulièrement notre partenaire la fédération de pêche qui nous a accompagné dans ce recours ainsi que Joël notre avocat bénévole dont l'appui a été indispensable.

Mais plus largement je souhaite souligner l'investissement et l'engagement des bénévoles qui défendent nos positions dans les multiples instances, commissions départementales ou multiples commissions sur les questions de l'eau. Ce travail contribue à défendre les objectifs de notre association, mais aussi à augmenter sa crédibilité.

3- L'année 2020 a été aussi marquée par les élections municipales à l'occasion desquelles nous avons réalisé un document à l'usage des candidats proposant des recommandations pour une action municipale en faveur de la biodiversité, du climat et de l'environnement en général à travers la lutte contre les pollutions, la gestion des déchets et l'alimentation. Il est difficile d'évaluer l'écho de nos propositions, mais depuis les élections plusieurs communes nous ont sollicités pour réaliser sur leur territoire un inventaire de biodiversité ou tester la nouvelle action *Climat2030* coordonnée au niveau du réseau des associations de FNE-CVL pour aider les communes à mettre en place des actions de lutte et

d'adaptation au réchauffement climatique. Je relèverai qu'en 2020 nous avons finalisé l'Atlas de Biodiversité communale de Mers sur Indre, réalisé l'essentiel de celui du Pêchereau ainsi que l'Inventaire de biodiversité communale du Poinçonnet. En 2021 plusieurs autres actions de ce type seront poursuivies ou initiées.

Depuis la création de notre association, nous avons placé en premier dans nos objectifs stratégiques l'amélioration de la connaissance des milieux naturels et des espèces. Bien sûr cet objectif reste essentiel et le succès d'un outil comme la base Obsindre dont la progression est régulière et qui a fait des petits dans presque tous les autres départements de la région Centre-Val de Loire témoigne de l'engouement des nombreux observateurs pour la connaissance des espèces sauvages.

Mais aujourd'hui nous sommes aussi attendus par de nombreux acteurs locaux, administration, communes, ... sur les actions concrètes à mener pour lutter contre le réchauffement climatique et protéger la nature et l'environnement et pour éduquer tous les publics à l'environnement.

Nous nous devons de répondre à cette attente en matière de passage à l'action ce qui implique une évolution de nos moyens et de nos compétences.

4- En 2021 notre objectif est de répondre à cette demande et de maintenir la dynamique positive de 2020 de développement de l'association et de lien avec les acteurs locaux en particulier les communes en espérant que la crise sanitaire qui perdure ne viendra pas les contrecarrer.

Nous avons de multiples projets et je terminerai en en citant quelques-uns qui nous tiennent particulièrement à cœur. D'abord l'espoir de changer de local pour un site plus grand offrant des possibilités importantes de réunions et d'animation et un confort de travail aux salariés très supérieurs à celui de Balsan caractérisé par le manque d'espace et l'entassement, d'être torride en été et glacial en hiver.

Nous avons également mis à l'étude cette année les modalités de création d'un fonds de dotation qui est un instrument qui pourrait nous permettre d'envisager de mener une véritable politique de maîtrise foncière au service la protection de milieux naturels.

Enfin nous travaillons également à la rénovation de nos outils de communication notamment Mosaïque et le site internet.

Nous espérons être surtout encore plus nombreux et mobilisés en faveur de la protection de l'environnement indrien et de la sauvegarde du vivant humain et non humain.

Jacques LUCBERT, président d'Indre Nature